

15 OCT 1959

## Feuille d'observations (I)

Le gestionnaire des crédits du service des Travaux Publics à Usumbura fait savoir au sous-gestionnaire des crédits, Monsieur l'Administrateur de Territoire, de et à KIBUNGU que la vérification des écritures de sa fiche mod. 31.4 du crédit 91-99 072-01-00-961.

pour le 3ème trimestre 1959, a donné lieu aux observations suivantes :

Usumbura, le 15 octobre 1959.

Le gestionnaire de crédits, des T.P./R.U., p.o. Le Chef de Bureau T.P. / Cpté, F. GOTTLA.

OBSERVATIONS	REPONSES
<p>Une erreur d'addition s'est glissée dans votre engagement N° 2 à la subdélégation de 300.000,-- Fr, pour le paiement du "Bennage" à charge du crédit 91-99 072-01-00-961.</p> <p>Il y a lieu donc de faire une rectification de 1.000,-- Fr en plus au montant net des engagements au courant du 4ème trimestre 1959.</p>	<p><del>Corrigé par poste a° 18 du 20. 10. 59 total 172.602,- au lieu de 171.602,- Le sous-gestionnaire de créds P. Gottla</del></p> <p>Finallement constaté que c'était une erreur de frappe.</p> <p>Suivant transmis N° 104 du 17/11/59 la fact. relative au Bolc N° 782, remonté à 75.600 Fr.</p> <p>19/11/59 <i>C. T. 925</i> <i>Dumont</i></p>

(I) A établir en 5 exemplaires dont 1 pour Probudget et 3 pour le sous-gestionnaire. Celui-ci en renvoie 1 exemplaire au gestionnaire et 1 à Probudget.